

Des élus à vos côtés au quotidien

Chroniques du CSE 20 Juin 2024

❖ ***Déploiement et animation du Pacte Managérial***

Lors de ce CSE du mois de juin, la Direction nous a présenté le pacte managérial. Différents ateliers ont été organisés :

- ✓ Connaissance de soi et confiance
- ✓ Manager pour faire progresser les collaborateurs
- ✓ Feedback au quotidien pour s'améliorer en continu
- ✓ Créer un climat serein et stimulant pour favoriser l'engagement
- ✓ Management participatif pour développer la performance collective

Pour la Direction c'est important de donner du sens !

Les managers ont un plan d'action à mettre en place avec d'abord une présentation auprès de leurs équipes : ce qu'est le pacte managérial, comment ils le maîtrisent (fonction notamment de leur ancienneté dans la fonction et de la nouvelle approche voulue par la direction) et les actions qu'ils vont mettre en place. Il y aura ensuite des échanges réguliers avec leur n+1 afin d'évaluer leur progression.

Dans les rôles du manager on retrouve les adjectifs : enthousiasme, bienveillant, dynamique positive.



Cependant, vos élus du Syndicat Unifié/UNSA sont intervenus pour signaler déjà des dérives sur le terrain, comme des tableaux de suivi et de comparaison transmis aux collaborateurs : ex : tableaux nominatifs avec les noms des salariés surlignés en orange ou en vert selon qu'ils se situent dans le trend ou pas de complétude des agendas de la S+1....

Vos élus ont insisté auprès de la Direction pour rappeler aux Directeurs commerciaux d'arrêter ce benchmarking.

Les collaborateurs et les managers n'en peuvent plus de cette pression !

❖ **Présentation des comptes et du rapport de gestion du CSE**

Les élus avaient à se prononcer sur les comptes du CSE concernant l'exercice 2023 suite à la remise du rapport financier réalisé par le Cabinet Poussin, expert-comptable. Une lecture du rapport de gestion a été faite ensuite par le trésorier adjoint. Nous vous encourageons à prendre connaissance de l'intégralité de ce rapport disponible sur le site du comité. Il est intéressant de noter que malgré tous les moyens mis en œuvre, seulement 34,5% des salariés reçoivent les diverses communications du Comité. Nous ne pouvons donc que vous encourager à vous inscrire afin de recevoir les newsletters du CSE vous permettant ainsi d'avoir toutes les informations en temps utiles.

Ceci étant dit, il faut noter que 98,82% des salariés sont inscrits au CSE contre 97,93% en 2022.

Pour 2023, la dotation versée par l'employeur a été supérieure 1.826.512,88€ à la dotation prévisionnelle 1.749.600€. Cette dotation étant ensuite répartie suivant une clé de répartition entre deux budgets des AEP et des ASC. La dotation du GIE ECOLOCALE a été de 17.663,40€. Il est à noter également que HELIA Conseil a rejoint le CSE au 01 Juin pour une subvention en 2023 de 10.172€

Sur le premier qui concerne le compte de résultat Attributions Economiques et Professionnelles, on peut noter un budget excédentaire de 86.514€ pour 86.469€ en 2022. On ne va pas ici rentrer dans le détail de ce compte de fonctionnement, mais plus dans celui qui concerne les œuvres sociales.

Tout le monde connaît les différentes commissions avec le plus gros budget alloué à la commission Loisirs Culture. La consommation totale étant de 1.381.802€ avec une répartition de 35,63% à cette dernière contre 25,76% pour la commission voyages ; 13,70% pour la commission Sport ; 11,90% commission immobilière Vacances ; 11,37 pour la commission Enfance et 1,64% pour la commission Sociale. Cette gestion saine permettant en 2023 en autres, de verser aux salariés un bon cadeau d'une valeur de 80 euros. Un léger déficit de 10.515€ étant constaté sur ce compte, les élus ont voté à l'unanimité le transfert de 10% de l'excédent du compte des AEP vers celui des ASC. Les élus ont approuvé à l'unanimité les comptes du CSE au 31 décembre 2023.

Un quitus au trésorier étant également voté à l'unanimité

Lire le [Rapport de gestion](#)

Vos représentants au CSE : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Marie Laure CRENN, Arnaud Le POGAM, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT, Frédéric ROIGNANT.



Pour nous contacter : Adresse mail
Sur internet [UNSA – UNSA CEPBL \(su-unsacebpl.fr\)](mailto:su-unsacebpl@su-unsacebpl.fr)
Toutes nos actualités sur



Pour télécharger notre application,
Flashez ce QR Code

